ROUBAIX

Séance de cinématographie. — Dimanche prochain 19 novembre, à 7 h. précises du soir, à la *Maison des Œuvres*, 84, Grande Rue, les jeunes gens du patronage de la paroisse Saint-Martin (rue de la Paix), donneront une séance de *cinématographie* avec le concours de M. l'abbé Lemaine, directeur de l'œuvre des conférences et des catéchismes du diocèse.

Cette soirée promet d'être des plus intéressantes. On peut dès maintenant se procurer des cartes d'entrée à la Maison des Œuvres, Grande Rue, 84.

Le festival de l'Epeule. — Mardi, a eu lieu chez M. Dewecle, rue de l'Epeule, une importante réunion du Comité organisateur, afin de donner à cette fête le plus d'éclat possible ; celui-ci a décidé de faire circuler des listes de souscription chez les habitants et commerçants du quartier.

Syndicat des Ouvrières des Industries textiles de Roubaix. — Mlle Ruchebillard, de passage dans le Nord, viendra faire une conférence aux ouvrières de notre ville, aujourd'hui, à 7 h. 3/4 du soir, dans la salle de la Bibliothèque populaire de l'Union, 59, Grande-Rue.

Mlle Rochebillard, fondatrice et directrice d'un grand nombre d'œuvres de Lyon, parlera de ces œuvres admirables.

Les dames qui seraient désireuses d'assister à cette conférence peuvent se procurer des invitations au bureau de la Bibliothèque de l'Union, 59, Grande-Rue.

Société de secours mutuels des anciens sous-officiers français. — Le banquet annuel de la Sainte-Barbe aura lieu le dimanche 3 décembre prochain, à 2 heures très précises.

Les membres participants et honoraires sont invités à une réunion amicale, dimanche prochain 19 courant au café Delattre, de 4 à 6 heures du soir, pour verser la cotisation du banquet.

Il est urgent de connaître le plus tôt possible le nombre de convives afin de faire les démarches nécessaires pour obtenir une plus grande salle, s'il y a lieu ; une note, indiquant la salle où aura lieu le banquet, paraîtra en temps opportun, dans les journaux de la localité.

La liste d'inscription pour le banquet sera déposée au Café Delattre et sera arrêtée définitivement le 26 courant à 7 heures du soir.

L'adjudication des fournitures de l'hospice. — Les produits pharmaceutiques ont été également adjugés mardi. Le bureau était assisté de M. G. Duchold, pharmacien des Hospices.

La mise-à-prix était de 10 679 fr. 30 Quatre soumissionnaires se sont présentés. C'est M. Danjou, droguiste à Lille, qui a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 24 0/0.

Les adjudicataires des différents lots sont invités à venir signer leurs procès-verbaux au secrétariat de l'hospice, de 9 heures à midi et de 3 h. à 4 h. du soir.

Pour vos **VALEURS A LOTS** adressez-vous Banque Albert PERRIER, 69 bis, Rue Saint-Georges. — ROUBAIX

Œuvre de la « Bouchée de pain » et du « Prêt du couchage ». — Les épiciers, crémiers, etc. qui auraient des lots à offrir (savonnettes, riz et pâtes diverses) sont priés d'en remettre échantillons (1 kil. au moins) en local, rue Sébastopol, avec prix et quantités, sous pli cacheté, avant jeudi 20 novembre. Ne soumettre que de la marchandise que l'on puisse garantir saine et marchande.

Les accidents du travail. — Chez M. Paul Champalleth, constructeur, un manœuvre, M. Henri Flével, 19 ans, 161, rue Saint-Jean, a reçu un tuyau en fer sur le pied gauche. 12 jours de repos ; docteur Picquet.

— Un chef monteur de chez M. Louis Arquembourg, constructeur à Paris, M. Léon Molin, 42 ans, demeurant à Lille, a glissé dans les escaliers d'une cave et s'est blessé au genou gauche. 15 jours de repos ; docteur Deschemacker.

Blessé en tombant. — Jeudi soir, vers sept heures, M. Alphonse Brame, 40 ans, ouvrier dresseur, demeurant rue du Tilleul, cité Lauridan, 15, s'est blessé en tombant sur la bordure du trottoir, rue de Lannoy.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie de M. Corbeau, rue de Lannoy, il a pu regagner son domicile à pied.

Arrestation d'un expulsé. — L'agent de police Vaumansart a arrêté, jeudi soir, vers 6 h., le nommé Louis Kupper, 38 ans, ouvrier-peintre, demeurant rue Neuve-Racine. Kupper est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Trouvaille. — M. Paul Brunin, demeurant quai de Gravelines, a trouvé rue de Mouveaux, 1, trois barres de fer avec crochet, il les a déposées au poste de police du 3e arrondissement.

Tribunal de Simple police

Audience du jeudi 16 novembre

Présidence de M. Ruyre, juge de paix. — Ministère public : M. Lacas, commissaire de police. — Huissier audiencier : M. Sage.

Les violences

3 jours de travail à Carlos Bachelet qui a frappé Julien Lagache. — Flavie Scrwerplandt a battu Rosalie Bouquet par la suite, 1 jour de travail. — M. Emile Desrousseaux, doreur, a reçu un coup de poing et un coup de pied du nommé Lovarté qu'il voulait empêcher de stationner sur le pont. Ce dernier est condamné à 15 jours de travail.

Un jour de travail à Jules Duyck qui a giflé sa sœur.

Marie Hespel a frappé Adèle Fouthieu, trois jours de travail.

Les nommés Pierre Demeie, Henri Depoorter, Léon Debieve, Richard Vandewaele et Rémi Vandewaele sont poursuivis pour avoir pris part à une rixe dans un estaminet à Croix. Demeie est condamné à 8 jours de travail. Depoorter à 1 jour et les deux Vandewaele à 1 jour. Debieve est acquitté.

Affaires diverses

Un franc d'amende à M. Trapet, marinier, qui a transgressé le règlement en ne garant pas son bateau.

Deux francs à Achille Destrez, pour tapage nocturne.

Auguste Fruit, charretier chez MM. Joaville frères, est condamné à 5 francs d'amende pour s'être endormi sur son chariot. MM. Joaville sont solidairement responsables.

M. Gentelet n'a pas nettoyé à temps son aqueduc. 1 franc d'amende.

PRINCESSE MAKOKO Savon Victor Vaissier Nouveau parfum exquis

Etat-civil de Roubaix

Sont recommandés le **BAPTÊME** Thomas fils, **SUPÉRIEUR** à tous, 5, rue de Fives, LILLE

16 novembre

Naissances. — Henri Beltz, rue Balance, 159 — Marie Soudan, rue Ma-Campagne, c. Delescluse, 6. — Raoul Desbonnet, rue Fosse-aux-Dames, 8. — Albert Duyck, boulevard de Cambrai. — Arthur Parent, boulevard de Cambrai.

Décès. — Augustine Lahousse, 77 ans, ménagère, au Hutin, sentier du Mont-à-Leux, st. Denis-en-Broqueroie. — Hervé Mihée, 28 ans, sculpteur, rue Blanchemaille. — Edmond Clément, 3 mois, rue Blanchemaille. — Ferdinand Deneux, 2 ans, rue de l'Epeule, 203. — Raymonde Depreter, 2 ans, r. de Tourcoing, 8.

Mariages. — Henri Wauquiez, tisseur à Mouveaux et Hermelle Wattrelos, s. p., boulevard de Cambrai, 8.

WATTRELOS

A l'occasion de la Ste-Cécile, la Philarmonique du Crétinier, dirigée par M. Henri Dervaux, exécutera les morceaux suivants à la grand'messe, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (Crétinier), le 19 novembre : 1° Marche des Sultanes ; 2° Marche aux flambeaux N° 1 (Meyerbeer) ; 3° Marche religieuse (Gounod) ; 4° Junon, ouverture (Strauwen). — Le banquet aura lieu à cinq heures, dans la salle des fêtes de M. Lagache.

Les Anciens Sous-Officiers. — Le banquet annuel des Anciens Sous-Officiers aura lieu dimanche prochain, à 2 h. 1/2 précises. Réunion au local à 1 h. 1/2, tenue noire et insigne, pour jouer les prix comme aux réunions mensuelles.

Exposition de chrysanthèmes. — Le Cercle horticole de Wattrelos organise, pour dimanche prochain, en son local, rue du Bureau, 6, Café Périn-Deleruse, une exposition de chrysanthèmes, où figureront de nombreuses variétés de l'espèce.

Déjà il y a beaucoup d'adhésions, et les amateurs qui désirent exposer peuvent le faire gratuitement.

Violences. — A la Société Chimique Roubaisienne, deux ouvriers journaliers se sont pris de querelle pendant leur travail pour un motif futile. Le nommé Pipson Cyrille, âgé de 23 ans, demeurant à Roubaix, rue Meyerbeer, a porté plusieurs coups de tête à son adversaire, le nommé Bertelle Augustin, demeurant à Wattrelos, hameau de la Houzarde, qui n'a reçu que des blessures insignifiantes. Ce dernier a déposé une plainte à la gendarmerie contre son agresseur.

La série des vols reprend. — Dans la soirée de mardi, des voleurs se sont introduits dans l'épicerie Desmulier-Deleroix.

Dans la nuit de mardi à mercredi, ils sont allés à la ferme des enfants Delannoy.

Dans la soirée de mercredi, on a volé une somme d'argent assez importante dans une maison de la rue Jean-Bart.

Il est de fait que pendant le jour on voit circuler de grands individus qui osent même mendier leur pain ; sous prétexte de chercher une aumône, ne chercheraient-ils pas les maisons à dévaliser ?

La fraude. — Les préposés Lequeutre Jules et Audiliac Louis, étant de service dans la plaine Ferraille, ont arrêté le nommé Moudet Lucien, âgé de 15 ans, tisserand, né et domicilié à Tourcoing, rue des Trois-Pierres, qui était porteur de 14 kilos d'allumettes au nombre de 63 000, valeur 65 fr.

— Le sous brigadier Devyuck Siméon et les préposés Daucby Alexandre et Hannaud Jules, ont poursuivi et arrêté la nommé Degreux Florimond, 20 ans, teinturier, né domicilié à Roubaix, place Chaptal, 13. Il portait 2 kilos de café vert, d'une valeur de 6 francs.

WATTRELOS. — Du 15 novembre. — Naissances. — Jules et Jean Legrand, rue Traversière, 6. — Georges Fouquet, rue des Fleurs, 88.

Décès. — Julie Leys, 6 ans 7 mois, tisserande, rue de la Vigne, 22.

NE L'OUBLIEZ PAS

Nous rappelons que le BULLETIN IMMOBILIER de *La Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à forfait pour un mois, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant un prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandus, et ont, par le fait même, la certitude de trouver ce qu'ils demandent.

CROIX

La grève des forgerons de l'usine Seynave Dubocage continue.

Les grévistes ont fait appel à l'arbitrage de M. de Rouly, juge de paix du canton. Ce dernier demande au groupe de nommer une délégation de cinq membres qui assisterait à une réunion où sera convoqué M. Seynave.

Ce dernier persiste dans ses premières déclarations.

Les grévistes vont demander aux maires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Croix, Wasquehal, Wattrelos, Hellemmes, Mons-en-Baroeul, Lys, Lannoy et Ham, l'autorisation de quêter en ville pour subvenir aux besoins de leur famille.

Un voleur pincé. — Vers 7 heures du soir, Bonami Debliquy, zingueur, rue Dupleix, rentrait chez lui. Rue de la Chasse, un individu le saisit à la gorge, lui enleva sa montre et prit la fuite.

M. Debliquy appela au voleur et avec ne passant se mit à sa poursuite. Ils parvinrent près de la ferme Tiberghien.

Ils lui firent rendre le produit du vol et après lui avoir administré une sévère... raclée, ils le lâchèrent.

Accidents de travail. — Chez MM. E. Duthoit et fils, une journalière, Angèle Cattel, 15 ans, s'est fouté le pied droit en glissant dans l'atelier.

— A l'usine Holden et Cie, Jacob Durieux 58 ans, est tombé et s'est blessé au genou droit.

Croix. — Du 15 novembre. — Naissances. — Lucienne Deuil, rue des Ogiers, 183. — Louis Parent, rue Kléber, 173.

WASQUEHAL

Accidens de travail. — A l'usine des produits chimiques Eyckem-Leroy, Elie Capon, 33 ans, a été brûlé aux yeux par du bioxyde de Baryum en manipulant ce produit : 8 jours de repos.

LANNOY

Bibliothèque du Patronage. — Il est rappelé que la Bibliothèque du Patronage accepte avec reconnaissance les livres lus ou usagés qui encombrent les armoires ou surchargent inutilement les greniers. Ces livres, toujours à la disposition des donateurs, serviront en même temps à d'autres lecteurs et permettront de détourner les enfants des lectures malsaines qui leur sont trop facilement proposées aujourd'hui. Il y a donc là une bonne œuvre à faire sans qu'il en coûte rien. Tous les livres peuvent être utilisés, surtout les vieux, les délabrés, les estropiés, etc., etc. Il n'est même pas nécessaire d'en déloger la poussière avant de les envoyer !

Adresser les envois à M. le Vicaire, ou à M. Auguste Vanhamme ou au Concierge du Patronage.

Accident du travail. — Wibaut Julie, 15 ans, dévideuse, demeurant à Ham, Petit-Lannoy, et travaillant chez M. Parent-Montfort, à Lannoy, a reçu un coup d'aiguille sur un doigt déjà meurtri par un premier coup reçu la veille, provoquant l'écrasement du petit doigt gauche, 6 jours de repos. Docteur Couhronne.

TOUFFLERS. — Fraude. — Le brigadier Morival et le préposé des douanes Pucha Emile, de la brigade de Touffiers, étant de service au lieu dit « Cage Rousselle » ont arrêté et conduit à la gendarmerie de Lannoy, Achille Barbieux, 26 ans, peigneur, rue Magenta, à Roubaix, qui était porteur de 45 kilos de café brûlé, représentant une valeur de 270 fr. Il a été dirigé sur Lille.

Garantie, sécurité, pour le public. — Fraîcheur absolue des produits — Telles sont les maximes de la *Grande Pharmacie de France*, 1, rue Faidherbe, à Lille. Aucun médicament n'est délivré sans qu'il ait été, au préalable, sérieusement vérifié. — Le contrôle le plus attentif est constamment exercé sur toutes les préparations. 5

TOURCOING

La Messe mensuelle pour l'œuvre de la *Croix* sera célébrée, demain, samedi, à 7 heures, en l'église Saint-Germain, à Mouveaux. Ceux de nos lecteurs qui le pourraient sont invités à se joindre aux membres du Comité.

— La réunion du Comité de la *Croix*, de Tourcoing, qui devait avoir lieu aujourd'hui, est reportée au vendredi 24 courant, afin de permettre à plusieurs de ses membres de se rendre à la séance du Congrès Catholique de Lille dans laquelle M. le chanoine Masquelier présentera un important rapport.

Comment ils renseignent leurs lecteurs. — Nos lecteurs ont lu hier le magistral réquisitoire de M. Grousseau contre le pillage des biens des congrégations par les liquidateurs. Les réalités exposées par l'éminent député de Tourcoing étaient tellement écœurantes que les députés du bloc ont gardé un silence humilié devant les honteuses pratiques des exécuteurs de leur loi spoliatrice.

Les journaux du bloc, de leur côté, ont été tellement gênés qu'ils n'ont fait que signaler, sans plus, « une motion de M. Grousseau ». C'est de cette façon qu'ils renseignent leurs lecteurs.

Œuvre des Jardins ouvriers. — Le dimanche 19 novembre, à 3 heures, aura lieu à l'Hippodrome de Roubaix, la Fête des Jardins Ouvriers.

Un magnifique concert sera donné avec le gracieux concours du « Choral Nadaud », de l'« Harmonie de Lys-les-Lannoy », du « Broutteux », de Tourcoing et de plusieurs autres artistes de valeur.

M. l'abbé Lemire, député du Nord, y fera une grande conférence.

On peut se procurer des cartes chez M. Lemaire, libraire, Grande Place à Tourcoing.

Prix des places (au profit de l'œuvre) : fauteuils, 5 fr. — stalles, 3 fr. — pourtours, 2 fr. - premières galeries, 1 fr. - deuxièmes galeries, 0,50.

Les personnes qui ne peuvent assister elles mêmes à cette réunion feraient une excellente œuvre en y envoyant quelques ouvriers.

La Société des Anciens Combattants de 1870-71 assistera avec son drapeau à la messe que le cercle des officiers et la Société de secours aux blessés fait célébrer, dimanche à 11 h. 1/2, en l'église Saint-Christophe, pour les officiers et soldats morts pour la Patrie. Les sociétaires sont priés de se rendre directement à l'église.

L'harmonie « La Fraternelle » offre samedi, à huit heures du soir, au Théâtre municipal, un concert à ses membres honoraires et aux familles de ses sociétaires, avec le concours de Mlle Marthe Roussel, de MM. Paul Mager et Jean Wibaut, lauréats du Conservatoire de Lille, Albert Noël, comique et des Mandolinistes.

La commission municipale des travaux s'est réunie jeudi, à 3 h. 1/2, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Lecomte, adjoint. Elle s'est occupée du choix du système de chauffage à installer au Palais du Commerce et à l'Hôtel des Postes.

Mort subite. — M. Henri Desvenain, sous brigadier douanier vint, jeudi matin, déclarer à M. Proix, commissaire de police, que son voisin, Emile Rouryck, 63 ans, journalier, habitant seul rue du Nord, cour Leclercq, 17, n'était pas sorti de chez lui depuis mardi matin. Le commissaire de police se rendit sur les lieux et trouva Rouryck mort dans son lit. Le docteur Delgrange a conclu à une mort naturelle et subite.

Chute de voiture. — Rue des Carliers, hier vers 7 heures du matin, Jules Libert, 26 ans, domestique, rue du Lac, a fait une chute de voiture. Le docteur Dumont a constaté une rupture musculaire à la cuisse droite et a prescrit au blessé un repos de dix jours.

Bras fracturé. — Mercredi, à 4 h. 1/2 du soir, Mme Catrice Daroost, 69 ans, rue du Luxembourg, 3, fut renversée par le chien de M. Félix Tricot, contremaître, même rue, 62. Dans sa chute, elle se fractura le bras gauche. Le docteur Delgrange lui a donné ses soins.

Incendie d'une meule de paille. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers onze heures, une meule de paille a été incendiée dans le jardin de la ferme Flipo, rue de la Potente. Les pompiers se sont rendus sur les lieux avec une pompe à vapeur. Un caporal et quatre hommes sont demeurés toute la nuit sur les lieux. Les dégâts sont évalués à environ 800 francs.

Dans le jardin de la ferme Flipo se réfugient souvent des fraudeurs.

L'incendie peut être attribué à la malveillance ou tout au moins à l'imprudence de l'un d'eux. C'est la troisième fois qu'un fait semblable se produit et les Compagnies d'assurances ne veulent plus courir les risques d'une assurance.

La police devrait de temps à autre exercer une surveillance autour de la ferme et en montrer sévère pour les rôdeurs.

La fraude. — Les préposés Dubar et Noguet, de la brigade du Risquons-Tout, ont arrêté la nuit dernière Henri Delbarre, 28 ans, ouvrier agricole, né à Tournai, demeurant à Leuze (Belgique), lequel était muni de 100 grammes de tabac haché, 100 grammes de poudre de chasse et 2.700 allumettes chimiques.

Acte de vandalisme. — M. Henri Ducoulombier, négociant en laines, rue du Blanc-Seau, s'est plaint à M. Proix, commissaire de police de ce que, nuitamment, des inconnus lui ont brisé les briques formant arêtes de ses murs. Les dégâts sont évalués à 50 francs. Une enquête est ouverte.

Simple Police

Audience de Jeudi

Présidence de M. Aeriol, juge de paix, qui rend son jugement dans une affaire industrielle pendante depuis le 21 septembre et relative à des appareils de protection des organes des ouvriers à tisser. MM. Sion et Vienne obtiennent 150 amendes de 1 franc et 21 de 5 francs.

M. Broquart prend alors la présidence.

94 affaires sont appelées et 25 remises à quinzaine.

Pour jeu de dés dans son estaminet, M. Vandersaghe, cabaretier, place Charles-Roussel, est condamné à 4 francs d'amende.

Trois autres cabaretiers poursuivis pour le même fait, sont relaxés.

Louis Séron, 13 ans, manœuvre, marandage en récidive, 5 fr. d'amende et un jour de prison plus 11 fr. d'amende pour dommages à la propriété d'autrui. — Cyrille Vercouter, 28 ans, ouvrier agricole, à Mesvilles, 3 fr. d'amende et un jour de prison pour ivresse en récidive. — Cyrille Provost, 24 ans, journalier à Wattrelos, 5 fr. d'amende et un jour de prison pour ivresse en récidive. — Louis Cabaret, 18 ans, peigneur à Marcq, un jour de prison, pour violences en récidive.

Benoit, industriel, 6 amendes de 5 francs : Mme Quivron, couturière, 6 amendes de 5 fr. ; M. H. Lecomte, fabricant de carreaux, 7 amendes de 5 fr. ; M. Wyseur, fabricant de chaussures, 10 amendes de 5 fr., pour infractions à la loi sur le travail.

Police des cabarets : 2 condamnations ; maraudage, 4 ; manques dans les cabarets, 5 ; roulage, 4 ; violences, 19 ; attelage de chiens, 5 ; circulation de vélos, 7 ; tapage, 8 ; ivresse, 19.

Etat-civil de Tourcoing

du 15 novembre

Naissance. — Kint Amand, rue du Général Lahorpe, 11.

Mariage. — Delannoy Alphonse, tisseur et Esquenet Flore, soigneuse.

Décès. — Rouryck Emile, 63 ans, rue du Nord. — Crépel Auguste, 81 ans, rue d'Havré, 3. — Bara Jean-Baptiste, 65 ans, rue St-Joseph, 31.

Grand Bazar Lillois, rue Neuve, Lille
CADEAUX DE SAINTE-CÉCILE

Caisse d'Epargne et de Prévoyance
DE TOURCOING

Séances des 11 et 12 novembre

Désignation des Cabarets	VERSEMENTS			REMBOURSEMENTS		
	Nombre livrets	Nombre livrets	Sommes	Nombre livrets	Livrets soldés	Sommes
Tourcoing (Jean-Jaurès)	182	15	10 100	17	16	10 100 [illegible]
Tourcoing (Lannoy)	94	16	17 800	20	9	5 434 [illegible]
Blanc-Seau	17	2	1 [illegible]	1	1	15 [illegible]
Croix-Rouge	17	2	1 [illegible]	1	1	400 [illegible]
Tulleuse	12	1	1 [illegible]	1	1	20 [illegible]
Bondues	3	1	100	1	1	[illegible]
Mons	3	1	1 [illegible]	1	1	200 [illegible]
Sainghin	3	1	75	1	1	[illegible]
Bousbecque	3	1	[illegible]	1	1	[illegible]
Marcq	3	1	1 [illegible]	1	1	[illegible]
Wervicq	3	1	1 [illegible]	1	1	[illegible]
Wervicq-sud	3	1	1 [illegible]	1	1	1 [illegible]
Totaux	335	42	31 [illegible]	51	33	18 [illegible]

Administrateurs de service :

A Tourcoing, le dimanche, MM. E. Desseaux et Xavier Delbecq ; le lundi, MM. L. Marescaux et F. Dinel. — Au Blanc-Seau, M. J. Petit. — A la Croix-Rouge, M. A. Vandebrouck. — A Halluin, M. Marcel Gélez. — A Linselles, M. E. Lebeaupin. — A Roncq, M. L. Campagne. — A Bondues, M. J. Decottignies. — A Bousbecque, M. E. Delannoy. — A Neuville, M. L. Malet. — A Mouvaux, L. Baron.

Jours et heures des séances

A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi ; le Lundi de 10 à 11 h. 1/2.

Au Blanc-Seau : de 8 h. à 9 h. 1/2, le dimanche seulement.

A la Croix-Rouge : de 9 à 10 h., le dimanche seulement.

Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le caissier, ROUTABILE.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement l'enrouement, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, la fatigue de la voix, les angines, faites usage des Tablettes du Dr Vatel ; quelques jours de traitement suffisent.

Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée contre mandat de 1 fr. 35, adressé à M. Berthet, pharmacien de 1re classe, rue des Ecoles, 14, à Paris.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Budget du Commerce (suite)

Les chapitres 18 et 19 sont adoptés.

Sur le chapitre 20 : Encouragement à l'enseignement commercial, M. Modeste Leroy demande une augmentation de 50.000 fr.

L'amendement est repoussé.

Le chapitre 20 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

Dépôt d'un projet de loi

M. Rocanet dépose un projet de loi tendant à réglementer les rapports des employés des chemins de fer avec les compagnies.

Il demande l'urgence et le renvoi à la commission.

M. Massabuau. — Le projet devrait s'étendre aux employés du gouvernement qui pouvoit être renvoyés sur une simple dénonciation.

L'urgence est adoptée et le projet renvoyé à la commission.

La séance est levée à 7 heures.

Demain deux séances.

SÉNAT

La Séparation des Eglises et de l'Etat

(SUITE)

M. Vallé fait ressortir la nécessité de la séparation. A son avis le Concordat est moribond, et le pays n'en éprouve aucun regret.

M. Pouthier de Chamaillard. — Je proteste. Pourquoi n'avez-vous pas voulu consulter le suffrage universel ? (Interruptions à gauche).

Au milieu des interruptions de la droite et de l'indifférence de tous, M. Vallé sort tous les vieux clichés.

Il rappelle les mandements depuis 1904 et répète après MM. Monis et Boudenoot que si M. Combes a rompu avec le Saint-Siège c'est qu'il ne pouvait faire autrement.

M. Vallé fait le procès de Rome, à qui il reproche les agissements de Mgr Merry del Val et l'affaire des évêques. Il rappelle les menées du clergé depuis 1870 et l'intervention de l'épiscopat dans les élections.

Il fait mémoire des interpellations qui eurent lieu sous MM. Jules Ferry et de Freycinet, de la manifestation Gouthe-Soulard, du discours du P. Olivier à Notre-Dame lors de l'incendie de Bazar de la Charité.

Si vous ne faites pas la Séparation, comment voulez-vous que nous sortions de la situation. (Rires sur tous les bancs.)

L'orateur rappelle les difficultés de l'heure présente et déclare qu'il est impossible de renouer les relations interrompues avec Rome. D'ailleurs on ne peut plus faire de Concordat.

Il continue son discours en montrant que les faits actuels différent de ceux du passé, qu'il ne reste aucun terrain en discussion en d'entente avec Rome, puisque le Papauté ne veut ni abandonner l'institution canonique, ni discuter les articles organiques qu'elle déclare ne pas connaître aujourd'hui après les avoir reconnus, ce qui est faux, au sacre de Napoléon.

D'ailleurs pourrait-on discuter avec le Pape qui reste aujourd'hui la seule autorité spirituelle puisque les conciles ont disparu et qu'il pourrait se dire comme Innocent III au deçà de Dieu et au delà de l'homme. Il n'y a plus d'entente possible entre la société civile et le Pape. (Applaudissements à gauche.)

M. Vidal de Saint-Urbain déclare qu'en dehors de toute question de principe on doit examiner si la Séparation est opportune. Ce n'est pas son avis.

La Séparation proposée n'est pas libérale et on se presse de la voter avant les élections parce que le pays ne la réclame pas.

Ce que l'on veut, c'est mettre les électeurs en face d'un fait accompli. Vous vous trouverez après l'application de la loi en face de la révolte des populations. (Vifs applaudissements à droite).

Le Sénat remet à demain la suite du discours.

La séance est levée à 6 h. 10.

La Conférence d'Algésiras

Madrid, 16 novembre. — L'Espagne sera représentée à Algesiras par son ministre à Tanger, M. Cologan.

LA GRÈVE
dans les arsenaux maritimes

Toulon. — Les citoyens Berthon, Frès et autres délégués du Syndicat et du comité de la grève ont demandé audience au préfet maritime, qui les a reçus immédiatement. Ils lui ont dit qu'ils avaient décidé l'arrêt de la grève.

L'amiral Marquis a répondu qu'il l'avait constaté par le fait de la rentrée en masse des ouvriers à 9 heures, au nombre de 4802.

Les délégués ont fait remarquer le calme que les grévistes avaient observé pendant les deux jours de lutte.

L'amiral leur a fait reconnaître que de son côté les ordres de modération qu'il ne cesse de donner ont été observées par les chefs de services et les troupes qui n'ont pas été mobilisées à la rentrée ce matin.

Les délégués ont prié le préfet maritime de tenir compte de ce que les ouvriers habitant la campagne n'ont pu être informés à temps de la cessation de la grève et n'ont pu être présents à l'atelier.

Le préfet a répondu qu'il connaissait l'esprit bienveillant du ministre et qu'il l'interpréterait en autorisant les ateliers à recevoir jusqu'à ce soir tous les retardataires.

—

Lorient, 16 novembre. — Le nombre des grévistes s'est accru de 130.

L'amiral Melchior a fait afficher que conformément à la dépêche du ministre il laisserait entrer toute le journée les ouvriers qui se présenteraient.

Beaucoup d'ouvriers voulant travailler sont victimes d'attentats à la liberté du travail hors de la ville et aux portes de la ville.

Un conseiller municipal demande la réunion du Conseil, et le maire promet de le convoquer si la situation ne s'améliore pas.

Si les ouvriers avaient cru authentique le télégramme expédié par M. Ferrero, après l'entrevue avec le ministre, ils auraient suivi le conseil de rentrer donné par ce télégramme.

Un des orateurs, hier soir, avait dit que la dépêche devait être fausse parce qu'elle n'était pas rédigée en termes convenus.

—

Brest, 16 novembre. — Le nombre des grévistes s'est accru considérablement cet après-midi.

Un grand meeting a duré de 2 à 4 h.

Un télégramme de Toulon, annonçant que le travail avait repris aujourd'hui, a produit l'effet d'une douche.

Les orateurs ont conseillé de reprendre le travail demain. La reprise a été votée sous réserve que le mouvement n'est que suspendu puisque le ministre entre en pourparlers.

Les ouvriers ont défilé dans les rues avec les drapeaux rouges en tête.

—

Rochefort-sur-Mer, 16 novembre. — Ce matin un grand nombre de grévistes sont rentrés sans incident à l'arsenal. Le préfet de la Charente-Inférieure était sur les lieux.

Les grévistes se sont réunis à la Bourse du commerce afin d'examiner les propositions du ministre de la marine.

Le bureau a reçu la dépêche de la Fédération conseillant aux grévistes la reprise du travail. Les grévistes se sont rendus à l'arsenal, le chômage des dockers a pris fin également.

Hors séance et à l'unanimité le Conseil municipal de Rochefort a voté cette motion, déposée par les conseillers socialistes :

« Le Conseil municipal de Rochefort adresse au personnel ouvrier des arsenaux l'expression de ses sympathies pour l'acte de solidarité qu'il vient de démontrer à l'égard de ses camarades frappés par l'ostracisme de chefs qui n'ont pas craint de mettre leurs actes en contradiction avec les principes républicains et de punir ainsi des ouvriers qui ont revendiqué hautement le liberté de penser ».

—

Brest, 16 novembre. — La manifestation qui a suivi le meeting de cet après-midi s'est déroulée sans incident.

Les ouvriers ont été autorisés à chanter à mi-voix les airs révolutionnaires.

Ils sont convoqués pour demain matin, à 7 heures, à la Bourse du Travail où ils se formeront en cortège pour se rendre, drapeau rouge en tête, à l'arsenal reprendre le travail.

—

Cherbourg, 16 novembre. — Au cours de la réunion de ce soir tenue par le Syndicat de l'arsenal, les ouvriers délégués auprès du ministre de la marine ont rendu compte de leur mandat.

Bien qu'ils n'aient pas obtenu le réintégration de Legall et Pengam, ils se déclarent satisfaits de leur entrevue.

Le comte de Flandre à l'agonie

Bruxelles, 16 novembre. — Le comte de Flandre, frère du roi Léopold, et père du prince Albert, est à l'agonie.

Le dernier bulletin médical publié à dix heures, dit que la situation est critique.

Toute la famille royale est au chevet du malade.

L'Incident Brugère-Percin

Paris, 16 novembre. — De notre correspondant particulier :

Nous apprenons que le Conseil des Ministres, qui se réunira demain vendredi, sera appelé à statuer sur le nouvel incident Brugère, soulevé par la rectification du Président du Conseil Supérieur de la Guerre à la note officielle communiquée sur la solution de son incident avec le général Percin.

M. Etienne aurait au chantage exercé sur lui par le parti de la délation. Il serait décidé à proposer à ses collègues une mesure disciplinaire contre le général Brugère. Quelle que soit la sanction donnée par le Conseil des Ministres, elle aura sa répercussion dans la journée, à la tribune de la Chambre.

Les Grèves en Pologne

Déclarations de M. Eugène Motte

La *Liberté* mentionne que M. Eugène Motte, qui possède, comme on le sait, à Czestochowa, en Pologne, non loin de la frontière allemande, des usines de tissage de laine, cotons de jutes, lin, a déclaré qu'il avait trouvé ses usines abandonnées, mais gardées par la troupe.

« Les Français qui sont à Czestochowa, a-t-il dit, sont naturellement assez inquiets. Cependant nous espérons qu'il ne se produira pas d'incidents graves. Jusqu'à présent, toute la population comprise entre la Vistule et la Warta — le fleuve sacré des Polonais — est plongée dans un état absolument léthargique. Tout travail est arrêté, toute activité sociale est suspendue. »

Les étudiants belges à Paris

Les étudiants belges, précédés de leurs drapeaux, sont venus en grand nombre à l'Hôtel-de-ville, où ils ont été reçus à trois heures et demie dans le cabinet du Conseil municipal par M. Brousse, président, entouré des membres du bureau, de MM. Antrand et Laurent, secrétaire-général de la Seine et de police.

M. Noguère, président de la société des étudiants belges, a présenté à M. Brousse ses camarades.

Un lunch a été servi ensuite et des toasts échangés. On a bu à la Belgique, à la France et à l'amitié des deux pays.

AU VATICAN

Rome, 16 novembre. — Le Pape a reçu la nonce apostolique de Madrid, Mgr Ricci Curbi.

Le cardinal Vives y Tuto a ensuite présenté le Collège espagnol.

Plusieurs évêques assistaient à la réception.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE METZ

Metz, 16 novembre. — La session du Conseil général s'est terminée ce matin. Dans la dernière séance, les onze membres sortants appartenant à la légation ont été réélus.

La séance était présidée par M. Zorn de Bulach, sous-secrétaire d'Etat à Strasbourg.

Le général Sloetzer, commandant le 16e corps, le président de Lorraine et plusieurs fonctionnaires y assistaient.

MOUVAUX

Vol de lapins. — M. Arthur Merlin, garde particulier de M. Albert Prouvost, après deux heures d'embuscade nocturne, a mis la main sur un individu qui volait des lapins. Il a conduit l'amateur de gibelotte jusque chez le garde champêtre Duprez qui a cueilli précisément l'audacieux cambrioleur. Toutes nos félicitations à M. Merlin.

PHOSPHATINE FALIÈRES Aliment des Enfants

LILLE
Chez les « Ouvriers du Livre »

La grève peut être considérée comme terminée.

Les ouvriers Laroche-Delattre ont réintégré l'atelier aux mêmes conditions.

Le conflit a aussi pris fin chez M. Robbe.

Il ne reste plus que quelques grévistes dans certains ateliers et à l'*Echo du Nord*.

Les typographes de cette maison ont réclamé l'intervention du Préfet du Nord.

Une réunion a été tenue dans la soirée.

Voici l'ordre du jour voté :

« Les ouvriers lithographes, papetiers et similaires, réunis en assemblée générale le jeudi 16 novembre, après avoir entendu le compte-rendu des démarches faites par les délégués auprès des patrons,

« Décident :

« Que dans les maisons qui n'auraient pas donné de réponse satisfaisante samedi soir, à 7 heures, le travail ne sera pas repris lundi.

« Ils se réuniront en comité dimanche à 9 heures du matin, et en assemblée générale le même jour, à 4 heures du soir, à l'Hôtel des Syndicats, pour prendre les mesures que nécessitera la situation ».

***

Voici la situation indiquée par le syndicat, en ce qui concerne la typographie :

Echo du Nord 50 grévistes, Delemar et Dubar 15, Mivelle 3, Nuez 8